

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1296

Mise en sécurité des sites situés en zones à risque géotechnique (balme) - 2e phase - opération 60071005 - Lancement de l'opération et affectation de l'AP 2015-1 « Conservation, Sécurité et Prévention 2015-2020 », programme 20018

Direction Sécurité Prévention

**Rapporteur :** M. SECHERESSE Jean-Yves

<b>SEANCE DU 9 JUILLET 2015</b>
---------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1296 - MISE EN SECURITE DES SITES SITUES EN ZONES A RISQUE GEOTECHNIQUE (BALME) - 2E PHASE - OPERATION 60071005 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION DE L'AP 2015-1 « CONSERVATION, SECURITE ET PREVENTION 2015-2020 », PROGRAMME 20018 (DIRECTION SECURITE PREVENTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon pour la période 2015-2020 et notamment l'enveloppe affectée à la Sécurité/Prévention des Risques des sites des Balmes.

Par cette même délibération, vous avez approuvé le vote des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation, Sécurité et Prévention 2015-2020 », programme 20018.

En 2008, 38 sites situés en zones à risque géotechnique (balme) appartenant la Ville de Lyon ont été diagnostiqués et identifiés comme nécessitant des travaux de mise en sécurité prioritaires. La majorité de ces terrains est située dans le périmètre du patrimoine mondial de l'Unesco.

La première phase de mise en sécurité de 22 sites prioritaires a été lancée au cours du précédent mandat.

Il convient aujourd'hui de lancer la deuxième phase des travaux de mise en sécurité des 16 autres sites prioritaires, mais aussi des sites pouvant présenter un risque immédiat pour la sécurité publique.

Il s'agit, au total, des sites suivants :

1016	Terrains 2, montée Saint Sébastien / Saint Bernard à Lyon 1 <sup>er</sup>
1155	Montée de la Butte à Lyon 1 <sup>er</sup>
1182	Les Subsistances à Lyon 1 <sup>er</sup>
1263	Fort Saint Jean à Lyon 1 <sup>er</sup>
4061	Terrain Ypres Chazière 57, rue d'Ypres à Lyon 4 <sup>e</sup>
5016	4 rue Cléberg à Lyon 5 <sup>e</sup>
5028	Salle de la Garenne (maison des familles ) – 68 avenue Général Eisenhower à Lyon 5 <sup>e</sup>
5056	Jardin de la Visitation à Lyon 5 <sup>e</sup>
5064	Fontaine de Fourvière à Lyon 5 <sup>e</sup>
5117	Parc de la Garde à Lyon 5 <sup>e</sup>
5122	Terrains rue Tramassac à Lyon 5 <sup>e</sup>

5124	Rue des Tourelles à Lyon 5 <sup>e</sup>
5129	Voie ferrée Barthélemy Buyer à Lyon 5 <sup>e</sup>
5145	Jardin du Belvédère - Montréal – place Abbé Larue à Lyon 5 <sup>e</sup>
5150	Terrain de sport montée des Epies à Lyon 5 <sup>e</sup>
5247	Terrasses 27 montée du Chemin Neuf à Lyon 5 <sup>e</sup>
5283	Jardin du rosaire suite fontis à Lyon 5 <sup>e</sup>
9080	Terrain rue Docteur Rafin à Lyon 9 <sup>e</sup>
9086	Talus 15, bd St Exupéry compris talus quai Arloing - Hors Fort de Vaise à Lyon 9 <sup>e</sup>
9094	105 montée de l'Observance à Lyon 9 <sup>e</sup>
9127	Parc public rue Gabriel Chevalier (ch. Montpellas) à Lyon 9 <sup>e</sup>
9269	"Fourragère" quai Pierre Scize à Lyon 9 <sup>e</sup>

Le montant des crédits nécessaires pour réaliser ces opérations de mise en sécurité a été évalué à 1 880 000 €. Cette opération est financée par affectation de l'autorisation de programme 2015-1 «Conservation Sécurité et Prévention», programme 20018.

Il est à noter que les travaux de mise en sécurité du jardin du Rosaire rendus nécessaires à la suite de l'effondrement qui s'est produit en février dernier seront financés sur cette opération.

Si des sites, non identifiés à ce jour, nécessitaient des travaux urgents de mise en sécurité, ils seraient intégrés à l'opération.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération 60071005 « mise en sécurité des sites de balnes 2<sup>e</sup> phase » est approuvé. L'opération sera financée par affectation de l'autorisation de programme 2015-1 «Conservation Sécurité et Prévention», programme 20018.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer les déclarations de travaux ainsi que toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce programme.

3 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses résultant de cette opération seront prélevées sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme 20018 - AP n° 2015-1 – « Conservation Sécurité Prévention 2015-2020 » et seront

imputées sur les natures 20, 23 et autres, fonctions 114 et autres, opération 60071005, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation selon les aléas de chantiers ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 180 000 €
- 2016 : 300 000 €
- 2017 : 300 000 €
- 2018 : 300 000 €
- 2019 : 300 000 €
- 2020 : 300 000 €
- 2021 : 200 000 €.

4 – M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de ce programme, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. Y. SECHERESSE